



COURRIER D'ORIENT,

Journal politique, commercial et littéraire.

PARAISSANT UNE FOIS PAR SEMAINE A DES JOURS INDÉTERMINÉS.

Les lettres et paquets destinés pour la direction du Journal doivent être adressés francs de port à Patras.
L'abonnement pour la Grèce est de 20 fr. pour 6 mois, et de 40 fr. par an.
Pour les Iles Ioniennes, pour tous les pays étrangers à la Grèce et les bâtiments de station dans la Méditerranée il est de 25 fr. pour 6 mois, et de 50 fr. par an.

Patras, dimanche 21 décembre 1828.

AVIS.

En France et dans les pays au nord de la France, les personnes qui voudront s'abonner au COURRIER D'ORIENT, sont priées de s'adresser à Paris à M. CASSIN, rue Taranne n. 12; ou à M. LAURENT, libraire à Toulon, agent du journal. Elles éviteront ainsi une perte de temps considérable, et recevront de suite les numéros les plus récents du Courrier, ou bien la collection complète si elles le désirent.

(Voyez à la fin du Journal les différentes adresses où l'on peut encore souscrire.)

INTÉRIEUR.

PATRAS.

16 Décembre. Les dernières lettres reçues de Paris sont à la date du 22 du mois dernier. La plupart font mention du prochain retour en France d'une grande partie des troupes; on en fixe même l'époque au 16 février. Il ne resterait alors en Morée qu'une brigade de deux ou trois régiments. Mais quoique cette nouvelle ait un caractère semi-officiel, nous ne savons pas si des ordres sont arrivés déjà pour le départ; cependant on travaille avec activité dans le port de Navarin à réparer les transports qui peuvent en avoir besoin.

— Conformément à l'ordre de S. S. Le général en chef, rapporté dans notre dernier numéro, M. Démétrius Antonopoulos, démo-géronte, et M. Bertini, négociant à Patras, ont été désignés par M. le général Schneider, pour faire partie de la commission sanitaire de cette ville.

17 Décembre. D'après des lettres arrivées à Zante par la voie d'Ancône, des préliminaires de paix entre la Russie et la Porte, sous la médiation de la France et de l'Angleterre, auraient été acceptés par les parties belligérantes; mais ce n'est pas sur des bruits venus d'une source aussi incertaine, que l'on doit ajouter foi à un événement de cette importance, d'autant plus que la Turquie aurait, dit-on, accepté pour frontière du côté de la Grèce, la ligne du golfe de Volo à celui de Prévésa.

18 Décembre. Trois officiers du corps du général Church viennent d'arriver à Patras. Ils ne l'ont quitté que depuis quatre jours dans un village, du Xéroméros en face de Prévésa. Ils ne savent rien de positif sur les derniers mouvements du colonel Dentzell; cependant à les en croire, le manque de subsistances l'aurait

contraint de rétrograder pour se réunir à Tzavellas; une partie de ses troupes l'aurait même abandonné pour rentrer de nouveau sous les ordres du général Church. Il n'est arrivé depuis plusieurs jours, aucune autre nouvelle directe de la Grèce continentale; mais il est probable que le froid, qui a commencé à se faire sentir, a dû ralentir beaucoup, s'il n'a point suspendu totalement les opérations militaires dans la région montagneuse où s'était avancé le colonel.

19 Décembre. Les deux médecins français, MM. Beaubillier et Fromanger qui avaient été envoyés à Calavrita pour constater la nature de la maladie dont étaient morts plusieurs habitants de cette ville et des environs, sont sortis aujourd'hui de quarantaine. Leur rapport contient beaucoup de documents sur les ravages qu'elle exerça vers le mois de juin, et qui firent adopter les mesures sanitaires les plus rigoureuses à Egine et dans les Iles Ioniennes. Mais heureusement, malgré les peines que ces MM. se sont données, et le zèle au-dessus de tout éloge avec lequel ils ont accompli une mission aussi délicate, il résulte de leur rapport qu'ils n'ont vu que quelques malades dont les maisons ont été cernées par la police locale, qui l'est elle-même par les voltigeurs français partis avec M. le général Higonet.

20 Décembre. Deux transports sont arrivés aujourd'hui à Patras, ayant à bord soixante hommes du deuxième régiment du génie, venus la plupart de France sur le vaisseau le *Scipion*, qui a transporté en outre vingt cinq ouvriers de marine que l'on a mis en subsistance à bord du vaisseau *la Ville de Marseille*, enfin des officiers d'administration des hôpitaux, ainsi que des infirmiers. Une grande partie de ces derniers ont également débarqué aujourd'hui. Trois sous-intendants militaires et un adjoint viennent aussi d'arriver en Morée; l'un d'eux M. Macquart doit résider à Patras. Le *Scipion*, la corvette *La Victorieuse* et un troisième navire de guerre sont arrivés successivement à Navarin depuis une semaine; enfin la frégate *la Vénus* est attendue à chaque instant.

— L'ordre vient d'arriver d'embarquer pour la France, les 29^e, 35^e et 46^e régiments, dont chacun fait partie d'une des trois brigades qui composent le corps d'expédition. Le reste de l'armée formera deux convois qui mettront à la voile en janvier et février 1829. M. Duplaa, sous-intendant militaire de la troisième brigade, retourne en France avec les trois régiments ci-dessus désignés. Le 29^e, qui est à Patras; et le 46^e qui occupe le château de Morée, vont être dirigés au premier jour sur Navarin, ainsi que le détachement des chasseurs à cheval qui se trouvait ici

sous les ordres de M. le lieutenant d'Hozier.

— Un grand nombre des décorations ont été accordées au sujet de la campagne de Morée, la liste n'en a point encore été rendue publique: dans les seconde et troisième brigades, on ne cite jusqu'à présent que les noms de MM. le marquis de Feltré, lieutenant aux grenadiers à cheval de la garde, le comte de Foucault, lieutenant au corps royal d'état-major, le vicomte Mathieu de la Redorte, lieutenant d'artillerie légère, attachés tous les trois à l'état-major du général Schneider; enfin de M. Barbier sous-intendant militaire adjoint. Nous donnerons dans le prochain numéro un état général des faveurs accordées par le Roi à l'armée de Morée.

— Un journal français annonce que M. le maréchal de camp Durieux, chef d'état-major de l'armée de Morée, est nommé lieutenant-général; que M. le colonel vicomte de Lahitte, commandant l'artillerie, est nommé maréchal-de-camp, ainsi que M. le colonel Trezel, sous-chef d'état-major, et M. de Cubières, colonel du 27^e de ligne.

21 Décembre. Nous recevons à l'instant la lettre suivante de M. le général Higonet, ainsi que l'ordre du jour adressé aux troupes qui l'ont suivi. Nous espérons qu'elle achèvera de dissiper l'inquiétude qu'une nouvelle sinistre avait commencée à répandre dans les Iles Ioniennes, et que le rétablissement de la quarantaine à Zante n'en sera point la conséquence.

A Monsieur le Directeur du Courrier d'Orient.

Monsieur,

Ayant été chargé par S. S. le marquis Maison, d'établir un cordon sanitaire entre Calavrita et Vrachmi où la peste avait reparu; et voulant autant que je le puis, diminuer les alarmes qu'a causées cette nouvelle; je m'empresse de vous annoncer, et je vous prie de faire insérer dans votre Journal, que les mesures prises pour arrêter les progrès de ce fléau, et l'intensité du froid qui règne dans les montagnes où sont situés ces deux villages, paraissent devoir mettre un terme à ses ravages, car, depuis plusieurs jours, il n'y est mort personne. Il n'y a pas ici de nouveaux malades; les onze anciens qui s'y trouvent encore sont en pleine convalescence, et tout semble faire espérer que la peste ne tardera pas à disparaître du Péloponèse, ainsi que l'ont fait ceux qui l'y ont apportée.

Recevez, Monsieur, l'assurance de la consi-

dération très distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être, votre très humble serviteur,

Baron HIGONET.

Au camp de Carpéni, le 19 décembre 1828.



CORDON SANITAIRE.

ORDRE DU JOUR.

Officiers, Sous-Officiers et Voltigeurs,

Le général commandant en chef, marquis Maison vous a chargé d'une belle et noble mission, celle de faire cesser le danger qui menace l'armée et la population de Péloponèse, en arrêtant les progrès de la peste qui s'est manifestée dans la ville de Calavrita et le village de Frachmi. Vous justifierez sa confiance en exécutant ponctuellement les consignes qui vous seront données, et en supportant avec la résignation et le courage qui vous caractérisent les peines, les privations, les fatigues et la rigueur du climat dans ces montagnes; je les partagerai. Ces services que vous êtes appelés à rendre seront aussi glorieux et plus utiles que ceux que vous rendriez dans une bataille.

Le général commandant en chef, le ministre de la guerre et notre généreux monarque connaîtront votre zèle et votre dévouement dans cette grave circonstance, et la Grèce vous aura une seconde obligation.

Le général commandant la deuxième brigade de la division d'expédition, membre de la Chambre des députés.

Baron HIGONET.

Au moment où la nécessité de donner à la Grèce une force régulière, occupe non seulement la pensée du chef de l'Etat, mais encore celle de tous les hommes qui s'intéressent à la prospérité de cette belle contrée; nous croyons qu'il n'est pas hors de propos de citer les progrès rapides qu'ont fait, en quelques semaines, des nègres du Sénégal que l'on a essayé de plier à la discipline militaire, pour les envoyer à Salvo-Marie de Madagascar ou ils doivent faire partie de la garnison que la France entretient dans cette île. Mais déjà quelques amours-propres, ridiculement ombrageux, vont se récrier en entendant parler des Noirs à propos d'organisation de Grecs. C'est très bien; et je conviendrai moi-même de l'inconvenance de cet étrange rapprochement, lorsque vous consentirez à ne pas rester en arrière de gens envers qui la nature a été plus avare qu'à votre égard de tous les dons qui constituent de bons et braves soldats.

Le département de la marine a ordonné, en juillet 1827, avec l'autorisation du roi de France, la formation, au Sénégal, de deux compagnies noires composées de cent hommes chacune. Il existait depuis plusieurs années à la suite de la garnison locale, un certain nombre de soldats indigènes engagés pour quatorze ans et affranchis au moment de leur engagement. Les deux nouvelles compagnies ont été composées d'une partie de ces soldats indigènes et de la quantité de recrues qui a été jugée nécessaire pour les compléter. Les caporaux, les appointés, les tambours et les clairons, ont été pris parmi les nouveaux engagés. Dès les premiers mois, les caporaux commandaient et détaillaient l'école de peloton, et les appointés l'école du soldat; les tambours et les clairons avaient fait les progrès les plus étonnants; enfin les soldats exécutaient, avec ensemble, la charge et les feux. Ils avaient suivi à l'école d'enseignement mutuel les cours de lecture et d'écriture, et déjà les caporaux en savaient assez pour être fourriers.

A M. le Rédacteur général du Courrier d'Orient.

Monsieur,

En rapportant dans le dernier numéro de votre journal le message du Président au Panhel-

lénium, sous la date du 5 novembre (n. st.), vous n'avez pu vous défendre sans doute d'un sentiment de surprise égal à celui que S. E. a éprouvé, en apprenant qu'à l'instant même où le soin de donner à la Grèce un mode d'administration de justice conforme à ses besoins absorbait toute son attention, le secrétaire d'Etat, loin de l'instruire de l'existence de la loi du 2 mai 1822 relative au même objet, contresignait un acte où se trouvaient arrêtées les bases d'un nouvel ordre judiciaire. Or par ces dispositions, S. E. s'écarterait évidemment et sans le soupçonner de la ligne qu'Elle avait acceptée de suivre, c'est-à-dire de gouverner selon la constitution d'Epidaure et l'esprit des lois adoptées plus tard par l'assemblée nationale. Mais, se dira-t-on, le ministre qui a pu ignorer à ce point que la loi du 2 mai 1822 existait aussi éminemment le repos comme la fortune de ses concitoyens, n'aura pris une part active au gouvernement de sa patrie que depuis l'arrivée de S. E. en Grèce; et, courbé sous le poids des affaires présentes, il n'a point eu le loisir de compulsier le recueil des décrets législatifs antérieurs à l'administration actuelle. Cependant cette loi du 2 mai 1822, a été revisée par le corps législatif et promulguée à Napoli de Romanie le 21 octobre 1825; enfin le congrès de Trézène a statué que les tribunaux devaient être établis d'après cette même loi: et M. Spiridon TRICOUPIS, l'indispensable de tous les pouvoirs qui se sont succédés en Grèce depuis six années, M. TRICOUPIS, le secrétaire d'Etat qui a contresigné le message du 5 novembre dernier, faisait partie des assemblées qui ont revisé et ordonné la promulgation de la loi du 2 mai. Toutefois ne nous plaignons pas du manque de mémoire de M. TRICOUPIS, puisqu'il a mis dans un nouveau jour toute la bonne foi du Président, et que d'ailleurs cet archigrammatiste a dû trouver une peine assez sévère dans l'obligation d'apposer sa signature sur le message qui contresignait cette loi, et ce que je veux bien n'appeller encore que son manque de mémoire.

J'ai l'honneur de vous prier, Monsieur le Rédacteur, d'insérer cette lettre dans votre prochain numéro, et d'agréer etc.

N... P...

Patras, le 17 décembre 1828.

M. le comte Porro de Milan, qui, pendant son séjour en Grèce, remplit les fonctions de conseiller auprès du gouvernement, et ensuite celles d'intendant des troupes régulières du colonel Fabvier, nous écrit, il y a quelque temps, pour nous prier d'insérer dans le Courrier d'Orient, la lettre suivante, en réponse à un passage des Mémoires de M. le capitaine de frégate Jourdain, où il se trouve extrêmement maltraité. La juste réclamation de M. le comte Porro a été déjà accueillie par plusieurs journaux et nous nous voyons obligés de la reproduire ici malgré la peine que nous éprouvons d'ailleurs de l'inimitié qui vient de s'établir entre deux personnes dont le dévouement à la Grèce s'est manifesté, dans diverses occasions de la manière la moins équivoque. M. Jourdain a voulu flétrir le comte Porro d'une qualification qui n'est ordinairement le partage que de gens sans aveu, comme sans moyens connus d'existence. Victime des proscriptions de l'Autriche, M. le comte Porro supporte avec la plus noble résignation la perte d'une fortune considérable; et réfugié aujourd'hui en France, il devait par cela seul, se trouver à l'abri de l'injustice d'un Français.

Monsieur le capitaine Jourdain,

J'ai sous les yeux le tableau de la Grèce que vous venez de publier à Paris, et je lis à la

page 354 du 2^e volume les phrases suivantes:

« Le général Church, commandant en chef, avait auprès de lui le comte Porro, intrigant vendu à la faction anglaise, et qui s'est enrichi en Grèce au moyen de son titre d'intendant-général des troupes régulières. Lorsque le colonel Fabvier fut enfermé dans la citadelle d'Athènes, le comte Porro s'entendit avec le gouvernement d'Egine pour être nommé membre d'une commission chargée de disposer des fonds que le colonel Heydeck avait mis à la disposition de ce gouvernement usurpateur. »

A un tel tissu de grossières calomnies, je n'ai à vous répondre, Monsieur, que peu de mots. Un intrigant est celui qui, n'ayant aucun caractère public, agite un pays où rien ne l'appelle pour y faire croire sa présence nécessaire, n'importe par quel moyen, et le dernier qu'emploie un intrigant n'est jamais celui de calomnier tous les hommes qu'un instinct naturel lui fait reconnaître comme un obstacle à la réussite de ses manœuvres. Vous direz vous-même quelle a été votre position en Grèce; voici quelle fut la mienne.

Honoré de la confiance des agens du gouvernement grec à Londres, je fus chargé par eux, en décembre 1824, de me rendre à Napoli de Romanie avec une mission importante. Dès mon arrivée, je fus employé par toutes les autorités constituées qui se sont succédées jusqu'à mon départ, auquel m'obligea ma santé délabrée.

Revêtu, pendant tout mon séjour en Grèce, d'honorables charges administratives auxquelles m'avait appelé la confiance des autorités nationales et celle des trois chefs supérieurs étrangers, le colonel Fabvier le colonel Gordon et le général Church, qui ont commandé les armées de la Grèce; ils m'ont prodigué les témoignages publics d'estime que leur amitié me rendait plus précieux; ils ont été la noble et généreuse récompense de treute-deux mois de service. Elle était digne d'eux. Je l'ai crue la seule digne de moi. J'ai reçu aussi deux mois des appointements attachés à ma place de conseiller au département des affaires étrangères; mais les malheurs de la nation héroïque, à laquelle je prêtai mes services, m'imposèrent le devoir d'y renoncer.

En remplissant ce devoir de conscience, je n'ai cru avoir aucun mérite; mais j'étais aussi loin de penser que vous, Monsieur, sans caractère public, comme sans droit, vous sur qui une conduite que je m'abstiens de qualifier, attirera un ordre d'expulsion du territoire grec de la part des autorités; vous qui, en septembre ou en octobre 1826, avez eu recours à moi, à Syra, pour être recommandé au colonel Fabvier, que vous supposiez prévenu contre vous; j'étais loin de penser, dis-je, que vous, qui moins que personne deviez le faire, veniez lancer contre moi un trait envenimé de calomnie. Il retombera sur vous.

Je vous déclare que placé sous la sauvegarde des lois, qui en France protègent la liberté de de la presse et en punissent les excès, je vous poursuivrai devant les tribunaux du royaume, comme calomniateur, si vous ne faites un désaveu public des lâches imputations que vous avez insérées contre moi dans votre tableau de la Grèce; pressé par ce que je me dois à moi-même, c'est devant le tribunal de l'opinion publique que je vous traduis aujourd'hui, et que je vous donne un démenti formel en faisant publier cette lettre dans tous les journaux.

Plus tard je me réserve de rectifier les erreurs dont fourmille votre tableau de la Grèce. J'en prends l'engagement dès à présent.

Le comte PORRO.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

— Le colonel Fabvier, de retour de Nancy depuis quelques jours, quittera Paris sous peu pour retourner dans le Levant. On s'est peut-être trop hâté de prononcer sur l'objet de ce nouveau voyage et sur les changements nécessairement survenus dans la position politique

du colonel Fabvier. Tout ce que nous pouvons affirmer, c'est que le gouvernement a senti combien les talents du colonel, sa connaissance des hommes et des lieux, et son ascendant en Grèce, étaient d'un emploi indispensable dans la belle entreprise de l'émancipation de ce pays. Nous devons au succès même d'une mission que le gouvernement a dû offrir et que le colonel a dû accepter, de ne pas publier ce que nous avons pu apprendre sur les projets confiés à l'habileté et au zèle patriotique du colonel Fabvier. Nos vœux, qui n'ont pas cessé de suivre ce noble et excellent militaire dans tout ce qu'il a fait jusqu'ici pour la Grèce, ne cesseront pas de le suivre encore; et cette fois il nous sera doux de pouvoir dire : Ce n'est plus seulement pour sa réputation et ses sentiments comme particulier, mais pour le pays, que Fabvier travaille en Grèce.

(Constitutionnel.)

On lit dans le *Globe and Traveller* :

Nous avons constamment repoussé la théorie favorite de plusieurs de nos confrères, qui pensaient que l'expédition française entreprise pour la libération de la Grèce n'était qu'un prétexte pour s'en emparer et s'y établir. La possession militaire de la Grèce, acquise par la fraude et retenue par la force, malgré un peuple turbulent, et en dépit d'une puissance maritime telle que la Grande-Bretagne, aurait des conséquences douteuses. Le ministère anglais a d'ailleurs agi sagement en ne se laissant pas influencer par ses conseillers les torys, qui considéraient l'expédition de la Morée comme une déception ou une insulte.

Ce n'est pas ordinairement un signe de sagesse que de rechercher des motifs de soupçons, ni un signe de force, que de trouver des insultes dans des actions indifférentes. Le gouvernement français, ou plutôt la nation, a le mérite d'avoir fait un acte généreux et utile de charité politique, nos ministres méritent des louanges pour avoir apprécié les motifs d'une entreprise aussi honorable.

Les détails que nous avons recueillis sur les dangers auxquels ont échappé l'empereur Nicolas et les légations étrangères envoyées à son quartier impérial, sont de nature à mériter l'attention générale du public. A peine sortis de la rade de Varna, les deux vaisseaux que montaient l'empereur et les ambassadeurs furent assaillis d'une de ces tempêtes qu'on n'éprouve guère que dans la mer Noire. Au milieu d'une brume épaisse qui dérobaît la vue du ciel, des terres et de la mer, les vaisseaux ne tardèrent pas à être séparés et à se perdre dans une obscurité épouvantable. On essaierait vainement de vouloir donner une idée de la force du vent, de la hauteur des vagues et de la confusion au milieu de laquelle le capitaine A'Court, qui commandait le vaisseau impérial, construisait presque seul un sang-froid imperturbable. Dans la nuit du second jour, après le départ de Varna, on craignit plusieurs fois de faire côte sur les terres de Turquie; et quand le soleil parut et eut dissipé une brume épaisse, on crut que, pour sauver l'empereur, il n'y avait de ressource qu'en se réfugiant dans le Bosphore; mais enfin on résolut de tout hasarder plutôt que de voir l'empereur de toutes les Russies prisonnier de guerre du sultan Mahmoud; car comment affronter le feu des châteaux, se montrer devant Constantinople, franchir les Dardanelles?... On eut le bonheur de se soutenir au large, et l'empereur Nicolas, après quatre jours de périls, aborda enfin à Odessa.

Pendant la même tempête, le bâtiment monté par les diplomates éprouvait des vicissitudes bien plus terribles. Totalement désarmé, et pourvu de ses principales manœuvres, passagers et marins n'ayant plus en perspective qu'une mort déclarée inévitable, on avait récité les prières des agonisants et chanté les hymnes des morts. Les Russes, suivant un usage particulier, s'étaient revêtus de leurs linuels, l'aumônier avait donné l'absolution générale, quand le capitaine ordonna d'établir une voile pour tâcher de soutenir le vaisseau sur l'élément près de l'engloutir. On chercha des voiles de rechange; mais, hélas! on les avait laissées à Varna, pour servir à faire des tentes aux blessés qui n'étaient pas dans le cas d'être transportés.

On se hâta de rassembler tout ce qu'on put de débris de voiles déchirées, qu'on réunit en les cousant ensemble. Alors on orienta une voile, et moitié roulant au milieu des vagues, moitié guidés par un vent devenu favorable, on parvint au bout de sept jours, presque anéantis de faim et de soif, à gagner le port de Sébastopol. Nous sommes informés qu'une quantité de transports ont, les uns sombres, et les autres fait côte en se perdant corps et biens.

Il n'est plus douteux que la reddition de Varna ne soit la suite d'une trahison; que Jussuf-pacha, l'incendiaire de Patras, fils d'Ismaël, bey de Serrès, n'ait reçu une somme supérieure aux biens fonds qu'il possédait en Macédoine, où il est grand propriétaire. Il est probable qu'il finira ses jours en Russie. Des personnes qui l'ont vu assurent qu'il compte auparavant se rendre à Paris. En attendant, il est comblé de bienfaits et de prévenances.

Silistrie est assiégée, et il est probable que cette ville aura le sort de Varna, à moins qu'Omer Vrione, le grand-visir, et le pacha de Vidin ne combinent un mouvement général, pour en faire lever le siège. On assure que les Autrichiens s'évertuent pour approvisionner toutes les places turques qui avoisinent le Danube, et qu'il y aura des plaintes adressées à ce sujet au cabinet de Vienne de la part de l'ambassadeur de S. M. I. de Russie. Il est difficile que la bonne intelligence se soutienne long-temps encore entre les deux cours impériales, car tout rapprochement est maintenant impossible entre la Turquie et la Russie; la diplomatie, pourra, comme elle s'en flatte agir pendant le cours de cet hiver; mais ses efforts seront aussi impuissants, que l'ont été ceux des puissances signataires du traité du 6 juillet, pour faire entendre raison au grand-seigneur. Jamais, de son côté, l'empereur Nicolas ne voudra pas qu'on dise qu'il a perdu la haute considération à laquelle l'empereur Alexandre avait élevé le trône de Russie.

Deux envoyés russes, MM. Kutchuk-Bey et Dolgorouki, doivent se trouver dans ce moment à Paris, pour y négocier en emprunt de 200 millions avec les grands capitalistes de l'Europe. (*Messageur du 19 novembre.*)

Les deux principautés de la Moldavie et de la Valachie sont aujourd'hui occupées par deux corps d'armée russes évalués à 45,000 hommes. Le premier s'étend sur la ligne de Crajova, Rimnik, Milest; l'autre occupe Bucharest et s'étend sur la ligne de Tergovist et Rraïla; leur communication est assurée sur deux points, Kurt et Koman.

Au-delà du Danube les forces de l'armée russe peuvent être évaluées à 75,000 hommes, repartis entre Silistria, Rustohuck, Varna, Bazardjick, et Schumla.

Les opérations jusqu'à la saison prochaine paraissent devoir se borner au siège des places fortes sur le Danube encore au pouvoir des Turcs; la possession de Silistria est indispensable pour assurer la libre et entière communication de Varna avec le Danube.

Toute place qui n'a pas l'espoir d'être secourue est, par cela seul, à l'ennemi qui l'assiège. Il faut donc s'attendre à la reddition prochaine des places turques sur le Danube, à moins d'un de ces coups de fortune qui pourrait permettre aux Musulmans de les ravitailler.

Depuis la prise de Varna, aucune tentative n'a été faite par les armées ottomanes sur ce point; les troupes renfermées dans Schumla paraissent même n'être point en forces pour prendre l'offensive; les nouvelles les plus récentes ne disent pas que les Russes aient abandonné leur permettre de les conserver sans doute.

Les armées turques sont échelonnées depuis Schumla jusqu'à Constantinople sur la côte, par Midia jusqu'à cette partie du Balkan, qui vient, pour ainsi dire, se perdre dans la mer Noire; et par la grande route d'Andrinople, Mustufa, Khustan, Karnabat, au pied des hauteurs les plus élevées du Balkan; derrière Schumla; leurs communications sont parfaitement assurées avec le camp du grand visir.

Il est impossible d'évaluer d'une manière positive les forces des Musulmans. Leur mode

de recrutement, l'organisation de leurs troupes ne peuvent permettre des calculs exacts. On porte les forces disséminées dans la Romélie à 120 mille hommes; mais les troupes régulières ne s'élèvent pas au-delà de 50 à 60 mille. Les documents publiés par un officier anglais portaient les troupes régulières du sultan en 1827 à 22 régiments organisés à l'euro-péenne, dont l'effectif était de 3,200 hommes.

Il paraît positif que les troupes régulières ont acquis une certaine expérience dans la guerre et les manœuvres militaires. Les bulletins ont constaté qu'elles avaient résisté aux Russes dans des charges à la baïonnette; ce qui ne s'était point encore vu dans l'histoire des guerres contre les Ottomans.

Telle est la situation des armées belligérantes. Il était bon de la retracer d'une manière nette et impartiale, afin d'éviter tous les faux bruits qui se répandaient.

Quant aux événements militaires, il est impossible de les prévoir; il faut se borner à les faire connaître avec exactitude.

Le Journal de Saint-Petersbourg confirme la nouvelle de l'heureux retour de S. M. l'empereur dans cette capitale, le 26 octobre, entre 11 heures et midi. La même feuille donne le détail des opérations de l'armée de Turquie du 11 au 17 octobre.

Après la prise de Varna, le prince Eugène de Wurtemberg, à la tête de son corps d'armée se mit à la poursuite des troupes du pacha Omer Vrione sans réussir à les atteindre. Elles se retranchèrent sur la rive droite du Kamtschick après avoir abandonné dans leur fuite précipitée quelques bagages, des caissons et un drapeau.

Le 15 octobre, le général major Dellinghausen se porta sur le Kamtschick, et découvrit un assez fort détachement d'infanterie et de cavalerie turque. Le combat s'engagea; l'action fut chaude; mais grâce au feu bien nourri de l'artillerie russe, et à une charge vigoureuse et bien dirigée du 5^e de chasseurs, les Turcs lâchèrent pied, et tentèrent de repasser la rivière; mais un grand nombre se noya, et ceux qui parvinrent à la traverser furent exposés, pendant le trajet, à la mitraille des batteries ennemies.

Les 6^e et 7^e corps sont cantonnés aux environs de Varna pour en défendre les approches, et le 5^e doit prendre ses positions sur la route de Schumla à Silistria, afin de couvrir le siège de cette dernière forteresse qui sera poursuivi avec la plus grande vigueur.

Le journal de Saint-Petersbourg, donne, sous la date de Tiflis des nouvelles du quartier-général du comte Paskévitch jusqu'au 26 septembre. Deux rescrits flatteurs ont été adressés, le 22 septembre, par S. M. l'empereur, au comte Paskévitch; dans l'un il a accordé à cet officier deux des canons pris dans la forteresse de Cars, et nommé sa fille demoiselle d'honneur de LL. MM. les impératrices. Dans l'autre il lui a annoncé sa promotion au grade de chef du régiment d'infanterie de Shirvan.

Le roi de Bavière a visité de nouveau l'établissement d'éducation de M. Desjardins. S. M. arriva inopinément dans les salles des leçons; prit connaissance des occupations des élèves, demanda leurs noms et des renseignements sur leurs familles, etc. Ensuite elle se rendit aux dortoirs et examina les nouveaux arrangements. Le roi étant entré dans la salle où les Grecs prenaient leur leçon de religion, a fait traduire les élèves de grec en allemand et vice-versa, et il a paru très-content des preuves qu'ont données ces jeunes gens de leurs progrès dans les deux langues et des dispositions qu'ils annoncent. S. M., en quittant cet institut, a témoigné toute sa satisfaction de l'état dans lequel Elle l'a trouvé.

Les parents des Philhellènes venus en Grèce depuis l'année 1821 et qui ont cessé d'en recevoir des nouvelles, peuvent s'adresser à la direction du COURRIER D'ORIENT pour obtenir des lumières sur leur sort. Il leur en sera donné sans frais, soit par lettres, soit par la voie du journal.

ANNONCES
ET
AVIS DIVERS.

On trouve au bureau du journal des cartes de Turquie, de Grèce et de Candie sur différentes échelles. On s'y charge de commissions de librairie pour la France et autres pays de l'Europe; enfin on y fait imprimer en diverses langues et pour les administrations.

OUVRAGES NOUVEAUX.

LIBRAIRIE DE PICHON ET DIDIER,
QUAI DES AUGUSTINS, N. 47.

**NOUVEAUX FRAGMENTS
PHILOSOPHIQUES**

POUR SERVIR
A L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE ANCIENNE;
PAR
M. VICTOR COUSIN.

Un volume in-8. Prix, 7 fr. 50 c., et 9 fr. par la poste.

Chez *Sautelet*, rue de Richelieu, n. 14; *At. Mesnier*, place de la Bourse.

LIBRAIRIE DE V. BOISJOSLIN,

RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, N. 5.

LA LUCIADE, ou L'ANE DE LUCIUS DE PATRAS, trad. nouvelle avec le texte en regard, suivi de l'HISTOIRE VÉRITABLE DE LUCIEN. Un vol. in-32; prix, 4 fr. 50 c., et 5 fr. par la poste.

On reprochera peut-être au nouveau traducteur du roman de L'ANE de n'avoir rien voulu déguiser au lecteur qui ne sait pas le grec, et d'avoir oublié que Boileau a dit: Le latin, dans ses mots, brave l'honnêteté, mais le français veut être

respecté. Sa traduction, probablement la seule complète, est en effet de nature à effrayer quelques personnes par la licence des situations et la peinture plus que libre de certains tableaux. Mais il n'a pas cru devoir imiter ses devanciers, en mutilant, dans sa partie la plus importante, la fable la plus ingénieuse et la plus piquante que nous ait laissée l'antiquité. C'est dans ce charmant roman que l'on peut puiser une connaissance intime des mœurs de la Grèce à une certaine époque. C'est là, disait Paul Louis Courier, que l'on verra quelle était l'audace des brigands, la fourberie des prêtres, l'insolence des soldats sous un gouvernement violent et despotique.

LIBRAIRIE DE MOUTARDIER,

MISEUR DES CONTES ALLEMANDS, CHINOIS ET IRLANDAIS.

VOYAGE EN TURQUIE

ET
A CONSTANTINOPLE,
PAR WALSH,

TRADUIT DE L'ANGLAIS, PAR

MM. RIVES FILS ET VILMAIN,

Attachés au ministère des affaires étrangères;

Ouvrage orné d'une carte de TURQUIE,
... d'un plan de SCHUMLA,
... d'un plan des environs de CONSTANTINOPLÉ,

Et de six dessins lithographiés.

1 vol. in-8. Prix, 8 fr., et 9 fr. 50 c. par la poste.

MAISON AMBROISE DUPONT ET COMP.

LIBRAIRES-ÉDITEURS, RUE VIVIENNE, N. 16.

HISTOIRE
DE NAPOLEON,
PAR M. DE NORVINS;

SEIZIÈME ET DERNIÈRE LIVRAISON ORNÉE DE SIX
PLANCHES.

ON SOUSCRIT AU JOURNAL,

A PARIS, chez MM. Cassin, rue Taranne, n. 12.
Bobée et Hingray, libr. rue de Richelieu, 14.
Dondey Dupré, id. rue de Richelieu, 47 bis,
LYON Babeuf, libraire.
MARSEILLE Camoin, id.
BORDEAUX Lavelle neveu, id.
TOULON Laurent, id.
LONDRES { Rolandi, id. 20, Berners street.
Treuttell et Wartz, id.
VIENNE Schalbacher et Comp., id.
BERLIN Dunker et Humblot, id.
MUNICH Finsterlin, id.
AUGSBOURG Jenisch et Stage, id.
STUTTGARD A la librairie Cotta.
LEIPZIG Adolphe Bossange, libraire.
BERNE Burgdorffer, id.
GENÈVE Cherbulier, id.
BRUXELLES A la librairie parisienne.
AMSTERDAM Dufour et Comp., libraire.
HAMBOURG Parthès et Besser, id.
FRANCFORT Jugel, id.
STOCKHOLM Norman et Engstrom, id.
COPENHAGUE Gylendal, id.
ST.-PETERSBOURG W. Graff, id.
ODESSA Sauron et Comp., id.
VARSOVIE Fabre Poirier, id.

A MOSCOU J. Gautier, libraire.
ROME De Romanis, id.
ANCONÈ Alberto Mercatelli, négociant.
MILAN Bocca, libraire.
TRIESTE Pic, id.
TURIN Yves Gravier, id.
GENÈS Borghi et Comp., id.
FLORENCE Vignozzi frères, id.
LIVOURNE Constantin Guaraccino, négociant.
NAPLES Macgii, id.
MALTE Ricardo Casati, id.
CORFOU Loquo, id.
ZANTE Didier, négociant.
SMYRNE Clément, id.
SALONIQUE H. C. Carey et Lea, libr.
ALEXANDRIE (Égypt.) Berard et Mondon, id.
PHILADELPHIE F. Sales, id.
NEW-YORK F. Lucas, id.
BOSTON Boimare, id.
BALTIMORE A. Papadopoulos.
NOUVELLE-ORLÈANS Scoufo, avocat.
ÉGÈNE Joseph Stoli, chancelier du consulat d'Es-
NAPOLI DE ROMANIE pagne.
SYRA et ARCHIPEL

DE L'IMPRIMERIE FRANÇAISE ET GRECQUE DE M. RAYBAUD.